

Ans infos

Périodique communal d'information - DÉCEMBRE 2015 - JANVIER 2016

n° 261

Stéphane Moreau,

BOURGEMESTRE D'ANS

*« Le Parc des Coteaux
et le Parc de la Caisserie
en voie d'achèvement »*

Pages 4 à 7



Cérémonie d'hommage à **Michel Daerden**...

Près de 250 personnes ont assisté ce lundi 16 novembre, à l'hommage rendu à Michel Daerden, à l'occasion de la date anniversaire de sa naissance. Parmi la foule, des Ministres, des Bourgmestres de communes voisines, de nombreuses personnalités politiques, des amis, mais également d'anciens collaborateurs et de simples citoyens simplement venus témoigner de leur affection. En effet, l'ancien Ministre

Fédéral, Régional et Communautaire, et bien évidemment Bourgmestre d'Ans aurait eu ce lundi 66 ans... Stéphane Moreau le Bourgmestre d'Ans a tout d'abord remercié les personnes présentes avant de céder la parole à Monsieur Bernard Anselme. Organisée par la commune d'Ans en collaboration avec la famille de Michel Daerden, cette cérémonie particulièrement émouvante, fut l'occasion pour la foule présente

d'écouter l'évocation de la carrière et des multiples qualités de Michel Daerden à travers le discours prononcé par son ami de toujours, Monsieur Bernard Anselme, ancien Bourgmestre de Namur et ancien Ministre-Président du Gouvernement wallon. La cérémonie s'est clôturée sur les notes de « Je suis venu te dire que je m'en vais », œuvre de Serge Gainsbourg.





Le mot du Bourgmestre

Voici déjà un an que Madame Carole Werry, conseillère communale, nous quittait. L'occasion de se souvenir de notre collègue, représentante, amie, active et bien connue dans son quartier. Un hommage lui a été rendu ce 10 décembre (p. 12).

Quant à feu Monsieur Michel Daerden, cela fait déjà trois ans qu'il a laissé la vie derrière lui. Un troisième hommage lui a été rendu le 16 novembre dernier, jour de son anniversaire (p.2).

Un bel hommage qui peut être rendu est de continuer à travailler et de finir les projets qui ont été commencés ensemble.

Ainsi en va-t-il des projets du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER).

Dans le cadre de la programmation 2007-2015, deux projets sont en phase finale de réalisation. Il s'agit des **parcs de la Caisserie et des Coteaux** (p.4-7).

Ces investissements sont rendus possibles par une action efficace sur les finances communales. Et 2016 ne déroge pas à la règle puisque le **budget communal** est en boni sans augmentation de la pression fiscale et tout en maintenant les investissements (p. 8-11).

Ces investissements ne concernent évidemment pas que de nouveaux projets. Ils visent également à **prendre soin de notre patrimoine** (p.15).

Mais prendre soin de notre patrimoine, c'est aussi prendre soin de notre environnement. Et en la matière, vous avez un rôle important à jouer. Que ce soit, par exemple, en donnant une chance de seconde vie aux objets qui ne vous plaisent plus avec la nouvelle « **Give Box** » (boîte à donner) installée au rez-de-chaussée de votre administration communale (p.17) ou, en vous rendant à la bulle à verres. Profitez-en pour participer au **concours d'Intradel** (p.14).

Adeptes des **jardins communautaires** ? Découvrez-en en **page 19**.

Dans notre société, de nombreuses personnes n'ont pas les moyens, fut-ce de se nourrir tous les jours. Une Ansoise se bat chaque année pour aider les restos du cœur. Cette année, **4.388,34 €** ont été récoltés à Ans pour le **Resto du Cœur** de Liège ! (p.21)

Aider les plus démunis, c'est participer à l'élaboration d'un monde et d'une société meilleurs.

Le devoir de mémoire est une autre arme contre la barbarie et le déclin de nos sociétés. Le Fort de Loncin remplit merveilleusement ce rôle. En témoignent les messages laissés dans le **livre d'or de l'Historial de la Grande Guerre** (p.18).

Au rang de la culture, évoquons l'attractivité qu'Ans représente pour le **7^e art** (p.16), l'**agenda du centre culturel** (p.22), la création d'un « **WIKI ANS** » (p.23) ou encore l'exposition « **Pop Art : Warhol, Lichtenstein, la Culture américaine des années '50** » (p.24).

Et l'activité économique bat son plein avec de **nouveaux commerces** (p.14).

Enfin, vous retrouverez les **nouvelles des familles** en page 13.

Bonne lecture à toutes et tous.

Stéphane MOREAU,
Bourgmestre





Stéphane MOREAU, Bourgmestre :

Les **Mégas chantiers** se terminent...

Les 2 nouveaux poumons verts de la commune, le parc des Coteaux et le parc de la Caisserie sont en cours de finition.

Depuis plusieurs années, de grands projets urbanistiques ou encore de rénovation urbaine sont évoqués à travers les pages de votre journal communal.

Dans la programmation 2007-2015 des fonds européens avaient été attribués à Ans pour les aménagements de la Place Brignoul, de la rue du Cimetière, de la rue Monfort et de son parc, du parc de la Caisserie et du parc des Coteaux.

Si la place Brignoul est à quelques détails près terminée, les rues Monfort et du Cimetière sont quant à elles achevées.

Après plus de 8 ans de démarches administratives, de travail dans l'ombre et de négociations diverses, les projets du parc de la Caisserie et du parc des Coteaux sont en voie de se terminer.

En quelques semaines à peine, près d'une dizaine de bulldozers et de divers engins de génie civil ainsi qu'un personnel qualifié ont métamorphosé les lieux. D'ici quelques semaines, en fonction des conditions climatiques, les projets seront finalisés pour le plus grand bonheur des habitants de la commune.





Le Parc de la Caisserie

Le site de l'ancienne caisserie liégeoise, a subi d'importantes modifications pour dévoiler, petit à petit ses charmes sous la peau d'un parc particulièrement moderne et convivial.

Les murs ont été conservés ou reconstruits, ils seront peints dès que les conditions climatiques le permettront.





Le Parc des Coteaux

Ceux qui se promènent dans les rues des Coteaux d'Ans et plus particulièrement rue des Trois Rois n'auront d'ailleurs pas manqué de découvrir la phénoménale transformation des terrains et la concrétisation du dessin du parc.

L'aménagement des chemins, plans d'eau, clôtures, et kiosque et bien sûr les plantations vont bon train. Et n'oublions pas le module de jeux pour les enfants.





*Stéphane Moreau, Bourgmestre d'Ans,
Robert Grosch, Echevin du Budget, des Finances et de la tutelle CPAS :*

Un **budget communal 2016 en boni** sans augmentation de la pression fiscale tout en maintenant les **investissements ... !**



Le budget 2016, qui fait état d'un boni global de 82.553 € à l'ordinaire et d'un équilibre parfait à l'extraordinaire, doit être envisagé dans le contexte des difficultés financières que connaissent les pouvoirs locaux, accentuées encore, cette année, par le retard des enrôlements, par le pouvoir fédéral, de l'impôt des personnes physiques et, partant, la réestimation à la baisse de 1.944.346,43 € de nos additionnels à l'I.P.P. de l'exercice 2015.

Son élaboration a été d'autant plus difficile qu'elle a donc été entamée sur la base d'un déficit important (1.387.076,58 €) d'exercices antérieurs, auquel est venue s'ajouter la régularisation de cotisation de responsabilisation du personnel statutaire (283.073 €).

A défaut de réserves disponibles, c'est donc avec un handicap de plus d'1.600.00 € qu'il a fallu aborder l'exercice propre, afin de rétablir l'équilibre global au service ordinaire.

Nonobstant ces paramètres négatifs et sans augmentation de la pression fiscale, le budget présenté assure :

- le maintien de l'ensemble des prestations proposées à nos concitoyens ;
- l'absence de tout licenciement pour motif économique ;
- le maintien du fonds de pension du deuxième pilier en faveur de nos « fonctionnaires contractuels », de nature à réduire la discrimination qui existe entre ces agents contractuels et les statutaires en matière de pension ;
- la poursuite du programme d'investissements.

Sans préjuger du résultat du compte 2015, les difficultés à « boucler » ce budget 2016 doivent toutefois inciter à la vigilance pour l'avenir et à poursuivre la réflexion sur le plan pluriannuel d'économies et, concurrentement, à réaliser, au plus tôt, les 50 hectares de terrains à bâtir disponibles à Waroux.



1. TABLEAU DE SYNTHÈSE (ORDINAIRE)

	Exercices		
	Compte 2014	Budget 2015 (adapté)	Budget 2016
Recettes	29.496.508,64	32.404.693,79	32.927.784,99
Dépenses	30.337.222,61	33.791.770,37	32.845.231,31
Résultat	- 840.713,97	- 1.387.076,58	82.553,68

2. LES RECETTES ORDINAIRES

Recettes	Budget 2016		Budget 2015 initial		Variations	
	%	Valeur	%	Valeur	Valeur	%
Prestations	4,28	1.408.967	4,75	1.511.907	- 102.940	- 6,80
Transferts	93,15	30.673.364	92,79	29.542.995	1.130.369	3,83
		<i>Fonds des communes</i>		5.276.038		
		<i>Additionnels Pr I</i>		7.724.408		
		<i>Additionnels I.P.P.</i>		8.859.905		
		<i>Taxes communales</i>		2.808.760		
		<i>Subsides APE</i>		1.314.751		
		<i>Emprunts Tonus</i>		405.663		
		<i>Autres</i>		4.062.551		
Dettes	2,57	845.454	2,46	783.034	62.420	7,97
		<i>Dividendes</i>		843.954		
		<i>Autres</i>		1.500		
	100,00	32.927.785	100,00	31.837.936	1.089.849	3,42

L'analyse du tableau montre que les recettes sont en progression (+ 3,42%).

3. LES DEPENSES ORDINAIRES

Dépenses	Budget 2016		Budget 2015 initial		Variations	
	%	Valeur	%	Valeur	Valeur	%
Personnel	39,88	12.450.773	40,82	12.668.108	- 217.335	- 1,70
Fonctionnement	16,33	5.099.591	15,79	4.899.759	199.832	4,10
Transferts	29,99	9.364.537	29,31	9.095.291	269.246	2,96
		<i>Dotation ZP</i>		<i>2.536.095</i>		
		<i>Déficit I.I.L.E.</i>		<i>1.513.830</i>		
		<i>Dotation Centre culturel</i>		<i>139.312</i>		
		<i>Dotation Régie Communale Autonome</i>		<i>1.020.000</i>		
		<i>Dotation CPAS</i>		<i>2.300.000</i>		
		<i>Intradel - Cotisation</i>		<i>700.000</i>		
		<i>Intradel - Services complémentaires</i>		<i>420.000</i>		
		<i>Autres</i>		<i>466.054</i>		
Dettes	13,80	4.305.182	14,08	4.368.991	- 63.809	- 1,46
		<i>Emprunts commune (hors à contracter)</i>		<i>3.640.508</i>		
		<i>Emprunts Tonus</i>		<i>436.606</i>		
		<i>Autres</i>		<i>291.877</i>		
	100,00	31.220.083		31.032.149	187.934	0,60

Les dépenses ordinaires augmentent globalement de 0,60%.

4. LE BUDGET EXTRAORDINAIRE 2016

	Montant total	Subsides	Solde à financer (part communale)
Administration générale	102.000		102.000
Patrimoine privé	1.535.000	1.357.500	177.500
Services généraux	913.745	106.590	807.155
Voiries	4.596.100	2.555.000	2.041.100
Commerce	15.000		15.000
Enseignement	1.750.300	1.051.210	699.090
Education populaire et arts	43.000		43.000
Cultes	81.000	7.500	73.500
Crèche	89.000		89.000
Environnement et cimetières	246.250	1.250	245.000
Logement - Urbanisme	5.360.067	4.903.180	456.887
	14.731.462	9.982.230	4.749.232*

* dont 4.014.615€ à financer par emprunts et 734.617€ sur fonds propres.

Le budget extraordinaire 2016 reprend les investissements programmés qui devraient être adjugés en 2016, sans référence à la date de début ou de fin des travaux.

Les investissements en cause s'élèvent à 14.731.617€, couverts par des subsides régionaux, communautaires ou européens à raison de 9.982.230€. Comme à l'habitude, priorité a été donnée aux investissements subsidiés.

a) Rénovations et revitalisations

La politique de rénovation urbaine et de revitalisation des centres urbains sera poursuivie, avec la mise en œuvre des projets du Centre d'Alleur (phases I et II), du Cœur de Loncin (devant l'église et l'ancienne administration communale) et du Haut-Douy (phase I). Les crédits de rénovation urbaine des Coteaux d'Ans et du Centre d'Alleur ont également été maintenus.



b) Projets européens

Les projets retenus par le Gouvernement wallon dans le cadre du programme Feder 2014-2020 sont également inscrits dans ce budget extraordinaire 2016, à raison de 1.500.000 € pour la restauration et le développement touristique du château de Waroux et de 200.000 € (à ce stade) pour l'éco-quartier autour de la nouvelle piscine.

c) Plan d'investissement (ancien plan triennal et droit de tirage)

Dans le cadre du plan d'investissements 2013-2015, les dossiers suivants ont été retenus, pour 2015 :

réfection de la Nouvelle Route, dégâts d'hiver 2014 et 2015 et réfection de l'escalier de l'église de Xhendremael.



d) Divers

Divers autres projets, communaux ou para-communaux, poursuivront leur cheminement en 2016. Pensons notamment :

- à l'amélioration et à la modernisation de l'équipement global des services techniques (charroi et machines) ;
- à la mise en œuvre de diverses initiatives en matière d'économies d'énergie (« relighting des bâtiments communaux, remplacement de chaufferies, régulation centralisée des systèmes de chauffage, ... ») ;
- au futur commissariat de police centralisé de la zone de police d'Ans/St-Nicolas ;
- au programme exceptionnel d'investissements (P.E.I.) de la Société de Logements du Plateau avec, en 2016, l'achèvement des travaux de rénovation des « tours de Loncin ».





Homage à **Carole Werry-Delrée**

La crèche de la rue Petite Ville était chère à Madame Carole Werry-Delrée, Conseillère communale d'Ans, décédée le 18 décembre 2014.

Active dans le comité de quartier, Madame Werry avait en effet contribué à la réalisation des personnages.

C'est avec tristesse et désolation que ce 10 décembre, au moment du traditionnel vin chaud inaugural, le public présent devait constater un acte de vandalisme gratuit, inutile et crapuleux :

la casse d'une partie de la crèche et le vol de ses personnages, qui n'avaient pourtant qu'une valeur symbolique.

Toutefois, grâce à la bonne volonté de M^{me} Reynders qui habite la rue, de nouveaux personnages ont pu être installés...

De nombreux Mandataires de la Commune et du CPAS d'Ans étaient présents ce soir-là en souvenir de Carole Werry-Delrée, aux côtés de sa famille et de ses amis.

Tous ont salué la mémoire de leur collègue et amie libérale, en se souvenant de son sourire et de sa bonne humeur autant que de son implication sincère dans la gestion communale.

Saluons encore l'action du Comité de Quartier Petite Ville pour son dynamisme, qu'un acte aussi idiot et stupide n'aura pas suffi à altérer.



UN 14 NOVEMBRE QUI FERA DATE

En effet, notre Bourgmestre, Stéphane MOREAU, recevait ce jour trois couples au Centre administratif à l'occasion des 65 et 60 années de mariage. Un événement réellement exceptionnel dans la vie trépidante de ce 21^e siècle pour les époux VRANCKEN-CREON, WILLIQUET-AMERICA et FRANCOIS-DORET.

C'est le 30 septembre 1950 que Fernand VRANCKEN et Victorine CREON se sont dit oui à Alleur. Soixante années plus tard, excusez du peu, heureux grands-parents à six reprises et arrière grands-parents à quatre, ces « aînés » demeurent très

actifs se consacrant au bénévolat, au jardinage et au bricolage.

Pour José WILLIQUET et Suzanne AMERICA la date du 28 octobre 1950 reste gravée dans leur mémoire. Ils ont aussi la joie d'être grands-parents et arrière grands-parents à deux reprises et la chance de partager leurs loisirs entre le vélo, la gymnastique et le théâtre « Mens sana in corpore sano ».

Troisième couple de cette belle cérémonie, les époux FRANCOIS ont convolé le 15 octobre 1955 dans la commune voisine de Saint-Nicolas.

Parents à deux reprises, Irène et Louis sont également grands-parents à quatre reprises. Ils restent actifs principalement dans le domaine culturel et fréquentent l'Université du Troisième Age.



NAISSANCES

Türker Loredana	24/09/2015	Ammour Yasmine	21/10/2015	Mahmudemaj Armela	8/10/2015	Taelman Ilyès	17/11/2015
Cornet Maxime	4/10/2015	Paolone Oscar	5/10/2015	Theismann Diégo	28/10/2015	Lenoir Elisa	16/11/2015
PAI Xia	6/10/2015	Leruth Providence	15/10/2015	Bayram Melik	1/11/2015	Bekotol Liam	18/11/2015
Franchin Livio	28/09/2015	Aceto Sypszak Sofia	15/10/2015	Panariello Matteo	3/11/2015	Panepinto Giuliano	20/11/2015
Schuilén Léna	5/10/2015	Perrée Vanessa	23/10/2015	Depierraz Néo	29/10/2015	El Yassine Myriam	6/11/2015
Pairoux Logan	7/10/2015	Petitjean Maxime	19/10/2015	Collas Camron	28/10/2015	Jenicot Rouchet Lorik	12/11/2015
Aka Shiloh-Anne	2/10/2015	Rosati Lina	14/10/2015	Balata Raïssa-Rosemarie	9/11/2015	Legrand Pauline	17/11/2015
Aka Elohim	2/10/2015	Lufin Zélie	15/10/2015	Thonus Louis	9/11/2015	Stultiens Lyloo	19/11/2015
Clooten Nessa	9/10/2015	Dzhabrailov Deni	18/10/2015	Hassan Hussein	13/11/2015	Bombil Wina Kweli	20/11/2015
Fontaine Leito	7/10/2015	EL Aziz Nour	20/10/2015	Failon Nolan	12/11/2015	Barry Thierno	21/11/2015
Daoud Elisa	9/10/2015	Desirs Elize	26/10/2015	Jeaifri Sarah	4/10/2015	Ouazil Youusra	22/11/2015
Dessart Maoro	12/10/2015	Jacques Cornelius	18/10/2015	Jarfi Dalil	12/11/2015	Khlif Isra	16/11/2015

Etat-civil

MARIAGES

OUCHAN Hassan & JABRI Kawthar	10/10/2015	SERVAIS Jean & ENGELBORGHES Josiane	31/10/2015	KOCAOGLU Vahdet & DEJARDIN Stéphanie	26/11/2015
LOMBARDO Carmello & DUMONT Natacha	10/10/2015	HOEBEKE Steve & Lè Valérie	31/10/2015	MANGAI Guy & MUNKENI Muriel	28/11/2015
PLAITIN Philip & WELLENS Sophie	24/10/2015	GULLY Eddy & JENNES Julie	07/11/2015	MARCHAL Vincent & RIXHON Aurore	28/11/2015
BODART Renaud & COENART Bénédicte	24/10/2015	POLYS Michaël & WILLEMSEN Rebecca	14/11/2015	CORTES LAGO Rafael & SANTORO Sabrina	28/11/2015
VANRUTTEN Stéphane & NEYRINCK Tania	31/10/2015	BOTTY Jean Marie & VANPRAET Nicole	17/11/2015		

DÉCÈS

APPELTANS Léonie, 19/11/29 - 8/11/15	Ans	FRAITURE Gilbert, 22/05/32 - 27/11/15	Ans	ORBAN Guillaume, 28/11/30 - 10/10/15	Ans
BARXHON Henri, 7/12/24 - 26/11/15	Ans	FRENK Daniele, 25/12/36 - 16/11/15	Ans	PALAZZOLO Francesa, 1/07/23 - 19/11/15	Ans
BAUWIN Alénie, 26/12/12 - 29/11/15	Loncin	FRONQUET Francis, 24/01/37 - 28/11/15	Ans	PECORARO Gaspare, 4/08/35 - 17/10/15	Ans
BEAUVOIS Adolphe, 17/05/31 - 19/11/15	Alleur	GAUL Elisabeth, 11/02/21 - 16/10/15	Alleur	PEREZ VEGA José, 20/10/55 - 19/10/15	Alleur
BLOEMEN Yvonne, 23/08/24 - 18/11/15	Alleur	GÉRARD Marie, 22/08/19 - 27/11/15	Alleur	PETTINICCHI Vittorio, 12/02/37 - 5/10/15	Ans
BOLLINNE Jules, 14/05/31 - 11/10/15	Ans	GIARRATANA Gaetana, 19/06/40 - 11/10/15	Ans	PIAZZA Salvatore, 27/10/29 - 27/10/15	Ans
BOUFFIOUX Marie-Thérèse, 26/10/28 - 30/11/15	Alleur	GIEMER Willy, 5/08/47 - 25/11/15	Ans	PIELS Denise, 26/09/20 - 12/10/15	Alleur
BOURLET Fernand, 19/08/47 - 12/10/15	Alleur	GILON Georges, 29/02/40 - 5/11/15	Ans	PRODAN David, 2/06/92 - 6/11/15	Ans
BOVY Marcel, 15/10/31 - 18/10/15	Alleur	GROENENDAELS Joséphine, 20/02/39 - 27/10/15	Ans	REGNIER Eliane, 19/08/51 - 17/10/15	Ans
BRUNSON Monique, 19/08/43 - 22/10/15	Loncin	HENROTTE Angèle, 1/06/32 - 27/10/15	Alleur	REMIENCE Fernande, 29/01/30 - 9/11/15	Ans
CAMUS Alain, 27/10/63 - 14/11/15	Ans	HEUMANN Denis, 25/01/35 - 29/10/15	Loncin	ROSA Ada, 26/11/29 - 16/11/15	Alleur
CREMER Margaretha, 7/06/26 - 13/11/15	Xhendremael	JIMENEZ-GONZALEZ Gregorio, 18/12/37 - 8/11/15	Ans	STAYKOVA Bonka, 18/09/34 - 4/11/15	Ans
DARCIS Raymond, 14/11/25 - 25/11/15	Ans	KEGELS René, 15/10/43 - 20/10/15	Ans	STRUMMANNE Jean, 1/01/43 - 14/10/15	Alleur
DAVID Isabelle, 14/02/32 - 26/10/15	Loncin	LEROY Geneviève, 18/07/38 - 6/11/15	Alleur	TOSCANO Salvatore, 25/02/46 - 15/11/15	Loncin
DE WITTE Jean, 1/08/27 - 13/10/15	Alleur	L'HOEST Servais, 17/03/28 - 28/11/15	Xhendremael	TROQUETTE Agnès, 13/10/40 - 7/10/15	Ans
DEBATTY Didier, 12/04/50 - 16/11/15	Loncin	MASSIN Jean, 11/12/47 - 6/10/15	Alleur	VAN LARKEN Jean, 20/12/32 - 9/11/15	Alleur
DEMOL Raoul, 3/09/39 - 15/10/15	aNS	MICHELIS Louis, 8/04/28 - 18/10/15	Ans	VANDERVELPEN Emile, 2/10/37 - 8/11/15	Loncin
DETILLEUX Jeannine, 8/04/27 - 5/11/15	Ans	MILKERS Willy, 2/12/32 - 25/11/15	Alleur	WUYTS Germaine, 1/05/32 - 31/10/15	Xhendremael
DIGNEFFE Henriette, 29/09/21 - 7/10/15	Ans	MISSOTTEN Germain, 4/01/30 - 11/11/15	Ans	YALÇINKAYA Ridvan, 1/10/52 - 18/11/15	Ans
DOUFFET Albert, 2/01/40 - 6/11/15	Alleur	MOSSAY Gilbert, 23/10/48 - 23/10/15	Liège	YENNIS Myriam, 13/02/58 - 15/11/15	Ans
FERNANDEZ VILABOA Dionisio, 16/11/27 - 27/10/15	Ans	NARDO Elsa, 6/10/28 - 17/11/15	Ans		



*Jean-François Bourlet, Président du CPAS,
en charge des Affaires économiques et de l'ADL*

Ans se développe ...

Ils se sont installés à Ans :

- **Conceptu'Elle : Institut de beauté**
Rue de Bolsée 105 - 4432 Alleur
0470 60 42 67
- **L'amillésime : Cave à vin**
Rue de l'Yser, 396 - 4430 Ans
- **Clabots Tools : Outillage**
Rue Laguesse, 42 - 4430 Ans
04 247 81 81
- **Laetitia anim : Animation pour enfants lors d'évènements**
Rue Nouvelle Route, 31 - 4432 Xhendremael
0493 19 47 81 - laetitiaanimatrice@gmail.com

Ca bouge rue de la station :

- **Yaggos : restauration rapide grecque**
Rue de la Station 67 - 4430 Ans
0495 23 64 17
- **Frais et sec : magasin d'alimentation générale**
Rue de la Station 71 - 4430 Ans
04 266 25 95
- **Chuckwagon junior : restauration rapide, hamburgers**
Rue de la Station 32 - 4430 Ans
04 262 89 30
- **La coiffure by Fabrice B. : salon de coiffure**
Rue de la Station 17 - 4430 Ans
04 367 28 97

Vous souhaitez apparaitre dans cette rubrique ? Contactez l'Agence de Développement Local :
Anne MOREAU - 04 247 72 95 - anne.moreau@ans-commune.be



A ANS, participez au concours Intradel « **Trions sans modération** » pendant les fêtes (jusqu'au 10 janvier 2016)!

Intradel et Fost Plus lancent un nouveau concours autour des « Bulles de Noël » !

A Ans, 4 sites de bulles à verre ont été sélectionnés sur base des volumes de verre récoltés :

- Rue des Ecoles
- Rue Lonay
- Rue G. Truffaut
- Rue du Moulin (parking en face de l'administration communale)

Jusqu'au 10 janvier 2016 gagnez de nombreux cadeaux en quelques gestes !

1. Prenez la pose devant les bulles à verre décorées en boules de Noël
2. Partagez votre selfie sur notre page Facebook (www.facebook.com/intradel)
3. Obtenez le plus de « like »

Les photos les plus populaires emporteront les cadeaux dématérialisés suivants :

- Un camion traiteur pour 50 personnes à la maison
- Des soins aux Thermes de Chaudfontaine pour une valeur de 250€
- Un chèque cadeau d'une valeur de 200€, valable un an au Forum de Liège pour un spectacle de votre choix

Le règlement du concours et la liste des sites des communes participantes sont disponibles sur le site d'intradel www.intradel.be ou sur demande au service environnement : 04 247 72 67 ou par mail environnement@ans-commune.be





*Grégory Philippin,
Echevin des Travaux :*

« Nous devons **veiller** à notre **Patrimoine** »

Les vieux édifices à Ans sont nombreux or ceux-ci subissent les affres du temps, raison pour laquelle, il est primordial de veiller à leur entretien afin de conserver le caractère traditionnel de notre commune.

Tout le monde connaît par exemple l'ancienne Administration communale d'Alleur, située rue Georges Truffaut. Ce bâtiment communal a connu depuis 2013 une solide rénovation extérieure avec le placement de

panneaux photovoltaïques, un enduisage extérieur et demain des travaux d'aménagement intérieur.

Idem en ce qui concerne la bibliothèque de la rue des Messes à Alleur, qui a subi au cours de ces derniers mois, le même type de lifting pour le plus grand plaisir des habitants du coin et du personnel qui y travaille.

Au total pour ces deux bâtiments, ce sont plus de 160 000 Euros qui ont été investis afin de préserver notre patrimoine communal, et ce, soulignons-le en respectant l'environnement grâce à l'installation de panneaux photovoltaïques.

Dans cette même logique, d'autres projets sont d'emblée à l'étude, notamment au niveau des bâtiments scolaires, qui font partie intrinsèque de l'histoire locale.





Ans, terre de Culture artistique dédiée au 7^e art !

On le sait, la province de Liège bénéficie d'une très grande diversité de paysages et donc d'ambiances propices au 7^e art. Dans le milieu du cinéma où le temps est compté, il est parfois providentiel pour une équipe de tournage de ne devoir franchir que quelques kilomètres pour rallier la pleine forêt tandis que l'on quitte une gare gigantesque, un zoning ou un fort de 1914.

Ans fait partie de ces décors recherchés pour sa diversité et son originalité... Tantôt urbaine, tantôt rustique, bucolique ou encore industrielle, Ans a de quoi séduire... La preuve...

Des scènes des films « Jeux d'enfants » (2003) de Yann Samuëll, « Le Silence de Lorna » (2008) des frères Dardenne, « Ultranova » (2005) et « Eldorado » (2008) de Bouli Lanners ont été en partie tournées sur des sites ansois, parfois disparus, comme l'éta-

blissement le « Rustique » ou les établissements Roly Press rue de l'Yser. Des courts métrages sont également tournés dans le parc philosophique.

En 2011, Marion Cotillard et Mathieu Schoenaerts, tournaient à Ans, le long de la N3, une scène du long métrage de Jacques Audiard, « Un goût de rouille et d'os ».

En 2015, Bouli Lanners tournait un nouveau film sur notre territoire, le 5 novembre, c'est une scène de la série « Ennemi Public » [diffusée prochainement sur la RTBF et réalisée par Antoine Bours, Matthieu Frances, Gilles de Voghel et Christopher Yates [Playtime Films]] qui a été tournée rue Georges Truffaut à Alleur.





Henri Huygen, Echevin de l'Environnement :

« Noël arrive à grands pas et les give-box aussi »

Intradel et la commune d'Ans vous invitent à donner une seconde vie aux objets dont vous ne vous servez plus ! Avec le soutien de la Région Wallonne et de la Province de Liège, nous mettons à votre disposition deux « Give-Box » ou « Boîte à donner » :

- Au rez de chaussée de votre administration communale, Esplanade de l'Hôtel communal 1, 4430 Ans
- Au CPAS, Rue Edouard Colson 148, 4431 Loncin

(Dès la mi-décembre)

Une Give-Box est un lieu de libre-échanges : DONNER et PRENDRE gratuitement !

Comment ça marche ?

- Chacun peut donner un objet dont il n'a plus besoin en bon état de fonc-

tionnement, pour en faire don au lieu de le jeter

- Chacun peut prendre, gratuitement et sans obligation de donner en échange.

La Give-Box contribuera à leur donner une deuxième vie, en faisant plaisir à un passant, dans une volonté de consommer durablement et différemment. Faire vivre la Give-Box c'est refuser la surconsommation et favoriser l'économie collaborative.

Que dépose-t-on ?

Les objets devenus inutiles pour vous : les jeux des enfants qui ont grandi, les vêtements que vous ne mettez plus, vos livres déjà lus, votre ancienne vaisselle ...

Attention, en aucun cas des sacs de vêtements ou d'objets à trier ne seront acceptés

ni, bien-entendu les objets sales ou en mauvais état !

Quand peut-on déposer des objets ?

Durant les heures d'ouverture des bureaux administratifs.

Commune : Lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h (vendredi, ouvert le matin uniquement).

CPAS : tous les jours ouvrables de 9 h à 12 h.

Renseignements :

Laurence Bievliet
Conseillère en environnement
04 247 72 67
Laurence.bievliet@ans-commune.be

Votre réseau de Give-Box

ANS	ESNEUX	HANNUT	MODAVE	SPA
ANTHISNES	EUPEN	HERSTAL	NANDRIN	THEUX
AYWAILLE	FAIMES	HUY	OUPEYE	TROOZ
BERLOZ	FERRIERES	JALHAY	PEPINSTER	VERVIERS
BRAIVES	FEXHE LE HAUT CLOCHER	JUPRELLE	PLOMBIERES	VILLERS-LE-BOUILLET
DALHEM	FLEMALLE	LIMBOURG	REMICOURT	WAREMME
DISON	FLERON	LINCENT	SAINT-GEORGES	WASSEIGES
DONCEEL	GRACE - HOLLOGNE	LONTZEN	SAINT-NICOLAS	Au siège social d'INTRADEL (Herstal)
ENGIS	HAMOIR	MARCHIN	SERAING	

Info : Régulièrement (au moins une fois par mois) des photos de vos give-box et de leur contenu seront insérées sur la page d'accueil du site internet de la commune d'Ans www.ans-commune.be et sur la page facebook d'Intradel <https://fr-fr.facebook.com/intradel>. Alors, à vos souris !



Le Livre d'or du fort de Loncin en 2014

© Jim Sumkay

« La vie est perdue contre la mort mais la mémoire gagne dans son combat contre le néant. »

Cette réflexion de Tzvetan Todorov, philosophe français d'origine bulgare, est inscrite sur le parcours emprunté par les visiteurs du fort de Loncin.

La visite du Roi Philippe le 3 août 2014 ainsi que la visite privée de la famille royale le 31 octobre 2014 constituent assurément des événements d'une importance exceptionnelle : un très grand hommage a ainsi été rendu aux héros de Loncin.

En comptant les deux « Nuits de la Mémoire » retraçant par le son et la lumière la fin tragique du fort le 15 août 1914, ce dernier a accueilli plus de 21 300 visiteurs pendant cette année 2014 du centenaire de la résistance héroïque de l'ouvrage.

Les visiteurs sont venus de 21 pays pour rendre hommage aux vaillants défenseurs : Japon, Philippines, Vietnam, Ouzbékistan, Australie, Nouvelle-Zélande, Etats-Unis, Canada, Antigua-et-Barbuda, Suède, République tchèque, Pologne, Russie, Slovénie, Macédoine, Grande-Bretagne, France, Pays-Bas, Irlande, Italie, Allemagne... Depuis un siècle en effet, Loncin exerce un important rayonnement aux quatre coins du monde. Après les Belges, ce sont les visiteurs américains qui ont rédigé le plus grand nombre de commentaires dans notre Livre d'or.

La plupart des visiteurs sont impressionnés par le cratère gigantesque, les coupoles renversées et les ruines sous lesquelles repose encore une partie de la garnison mais aussi par les objets personnels retrouvés en 2008 auprès des dépouilles mortelles de 26 défenseurs : alliance, bague, chapelet, canif, pièces de monnaie... Les pages de notre Livre d'or constituent assurément un recueil de témoignages exceptionnels, souvent empreints d'une très grande émotion.

Citons par exemple :

« Amazing ! Brave young men » (Surprenant ! Braves jeunes garçons)

« Un lieu de mémoire unique et émouvant »

« A cemetery like no other » (Un cimetière comme aucun autre) « Een bezoek aan dit fort is een must voor elke Belg » (Une visite à ce fort est indispensable pour chaque Belge)

« Simply the best site along the world war one memorial route. » (Simplement le meilleur

site sur la route du mémorial de la Première Guerre mondiale)

« I have never been in a place like this » (Je n'ai jamais été dans un endroit comme celui-ci) « Les larmes aux yeux »

« Everyone should visit Loncin » (Chacun devrait visiter Loncin).

2014, année de la commémoration du centenaire du début de la Première Guerre mondiale, était effectivement une année exceptionnelle pour le fort de Loncin.

Depuis de nombreuses années, l'héroïque ouvrage érigé en « Nécropole nationale » en 2014, est en terre liégeoise, le principal témoin de la Première Guerre mondiale ; la Commune d'Ans a ainsi le privilège de se faire connaître auprès de nombreux visiteurs venus de pays souvent lointains, et cela pour de nombreuses années encore.

Fernand Gérard
Membre du Front de Sauvegarde du Fort de Loncin





Les jardins communautaires



On les appelle aussi jardins partagés, en commun, potagers collectifs... et ils sont de plus en plus nombreux.

Le jardin communautaire est une forme de gestion en commun d'un terrain inutilisé mis à la disposition d'un groupe d'habitants.

Il comprend le potager partagé (ensemble de parcelles que chacun cultive individuellement) et le potager collectif (on cultive ensemble une même parcelle).

Un peu d'histoire : les jardins communautaires sont les héritiers des jardins ouvriers.

Pendant les périodes de crises économiques ou les guerres, les ouvriers de nombreux pays se sont approprié des terrains en friche pour les transformer en jardins potagers. Ces jardins ont germé à travers l'Europe au tournant du vingtième siècle.

Ces jardins improvisés se sont fort développés pendant les deux guerres mondiales pour ensuite tomber dans l'oubli.

Dans les années septante, des artistes New-Yorkais ont décidé d'exploiter les nombreux terrains à l'abandon pour les rendre plus esthétiques et créer de la mixité sociale dans les quartiers.

Le mouvement s'est alors développé dans d'autres villes, puis dans d'autres pays...

Les crises financières (diminution du pouvoir d'achat) et alimentaires (engrais chimiques, pesticides, produits cancérigènes et/ou perturbateurs endocriniens...)

ont fini par convaincre de plus en plus de monde de consommer plus sain et moins cher.

Car, en plus de produire et consommer des légumes sains, plus frais, ces jardins ont de multiples avantages :

- Ne plus se contenter de consommer ce que la grande distribution nous propose.
- Favoriser le circuit court (produits locaux) et réduire l'impact environnemental
- Rencontrer et échanger entre personnes de tous âges, conditions, classes sociales et origines.
- Lutter contre la solitude. Créer de la solidarité, de la convivialité et contribuer au renforcement du tissu social local
- Cultiver le plaisir de se retrouver et de partager le savoir, la mise en pratique des connaissances, la transmission des expériences et l'entraide
- Redécouvrir les gestes du jardinier, les légumes de saison oubliés ou délaissés, privilégier la culture de plantes indigènes (de nos régions)
- Favoriser l'exercice et la détente en plein air
- Respecter l'environnement qui est une valeur forte des jardins partagés (utilisation uniquement d'engrais et pesticides naturels)
- Valoriser un terrain, parfois laissé à l'abandon et améliorer le cadre de vie

- Fabriquer et utiliser du compost, récupérer et valoriser l'eau de pluie,
- Protéger la biodiversité en permettant en plus à des oiseaux, des insectes, des petits animaux de retrouver un espace de vie

- Organiser des activités ludiques et pédagogiques avec des enfants, des écoles...

Ces initiatives, essentiellement citoyennes, se sont progressivement développées dans la plupart de nos communes

A Ans deux projets et trois jardins se sont développés :

- Le **JARDIN EN COMMUN DES TROIS LIMITES**, rue de la Légia à Ans (Contact : info@jardincommun.be, Site internet : www.jardincommun.be) est un espace sans parcelles où tout le monde cultive pour tout le monde, organise diverses activités, rencontres... et cherche à développer ses activités avec les quartiers proches de Liège.
- L'association **AL'HEURE DES JARDINS VERTS** (Contact : Eve Dinou tél 04 246 33 27 - E-mail : evedin53@gmail.com) gère deux jardins communautaires à Alleur rue Ennot et rue du Parc, dispose encore de quelques parcelles.

Bref, après l'hiver, si vous voulez vous impliquer dans une activité saine et en plein air, vous savez où vous adresser.

Thierry Coenen
Conseiller communal



*Henri Huygen,
Echevin de la Santé
et du 3^e Age :*

**« Notre
santé,
un bien
tellement
précieux ! »**

Ans-Infos : *M. l'Echevin, parmi vos différentes attributions, vous avez en charge la santé, pouvez-vous nous expliquer en quoi consiste votre rôle d'échevin de la Santé ?*

Henri HUYGEN :

Au niveau communal, la compétence en matière de santé est une compétence transversale qui concerne en réalité tous les échevinats ainsi que le CPAS. Mon rôle est de veiller à ce que les décisions du Collège Communal soient prises en ayant toujours à l'esprit le bien-être et la santé de nos administrés.

La prévention et la promotion de la santé doivent aller à la rencontre de tous dans leur milieu de vie par le biais d'actions locales.

L'universalité de la santé s'appuie notamment sur une accessibilité financière, culturelle et géographique pour tous.

Nous savons que la précarité économique par exemple est un déterminant prépondérant sur la maladie. Agir contre la précarité est une responsabilité de l'ensemble des politiques communales.

Ans-Infos : *Pouvez-vous nous donner quelques exemples concrets ?*

Henri HUYGEN :

Bien entendu. La politique de santé locale concerne tous les domaines d'activités.

Il faut viser à améliorer l'environnement et les espaces collectifs, encourager le développement de service (crèches, haltes garderies, accès à la culture et au sport), revaloriser les quartiers et l'habitat.

Dans le cadre de ma politique en faveur des aînés qui me tient fort à cœur, nous avons développé avec mes services un programme d'excursions qui a un succès fou sans parler de l'espace intergénérationnel dans le Parc Herman.

Nous nous sommes rendu compte que ces excursions permettent aux seniors de bénéficier d'une vie sociale épanouie en rencontrant d'autres personnes leur donnant l'occasion de se faire de nouveaux amis. C'est une façon indirecte d'influer positivement sur leur santé.

Au travers du Plan de Cohésion Sociale, nous veillons à dépister, par le biais du Plan Grand Froid et du Plan Canicule, des situations d'isolement social de personnes âgées et ou handicapées. Quand nous sommes entourés, que des personnes veillent sur nous, nous sommes mieux à même de veiller sur notre santé.

Je voudrais aussi rappeler que notre administration communale, nos différentes salles communales et complexes sportifs sont munis de défibrillateurs afin de prodiguer les premiers soins en cas d'urgence

médicale. Notre personnel est formé à l'utilisation de ces défibrillateurs.

Ans-Infos : *Vous organisez aussi régulièrement des conférences en matière de santé et des dépistages ?*

Henri HUYGEN :

En effet, mes services préparent en moyenne 4 conférences par an. Nous recevons des médecins spécialistes qui réalisent un exposé sur un sujet ayant trait à la santé. Nous recherchons toujours des thèmes qui intéresseront un maximum de personnes. Après l'exposé, nous avons décidé de consacrer une trentaine de minutes à une série de questions-réponses.

C'est une manière de contribuer à la prévention et à la promotion de la santé auprès de nos citoyens.

En matière de dépistages mobiles, nous collaborons depuis de nombreuses années avec les services de la Province en accueillant sur notre territoire des campagnes de dépistage du diabète, du cancer du sein, du cholestérol, des risques cardio-vasculaires, de la bronchite chronique, de l'ostéoporose, d'affections de la prostate et de l'insuffisance rénale.

Je profite de l'occasion de cette dernière édition 2015 de Ans-Infos pour vous souhaiter une très bonne année 2016, en espérant vous y retrouver en pleine santé !





4.388,34 Euros

(soit 1462 repas pour des enfants défavorisés) récoltés à Ans au profit des Restos du Cœur de Liège ...



Dans les années 80, profitant de l'antenne d'Europe 1, Coluche crie la détresse et la misère de certains face au monde, au gaspillage de la société de consommation, à la satisfaction des nantis, au dénuement ou au paupérisme des autres et s'en suit la création des restos du cœur en France.

En 1986, c'est à Liège que s'ouvre le premier Resto du Cœur de Belgique, actuellement il y en a 16 sur le pays.

Situé à Bressoux, ce ne sont pas moins d'une quarantaine de personnes dont de nombreux bénévoles qui donnent toute leur énergie pour essayer de répondre à des demandes qui malheureusement ne diminuent pas en confectionnant des

repas chauds mais aussi en assurant de l'aide au niveau social, ...

Ce mardi 8 décembre, Anne-Marie Perin, ancienne Conseillère provinciale et le Bourgmestre d'Ans Stéphane Moreau ont remis aux Présidente et Directrice ff, Mesdames Meurice et Ungaro un chèque d'une valeur de 4388,34€ représentant les bénéfices de la soirée organisée à Loncin le 24 octobre dernier par notre Conseillère honoraire et membre effective des Restos

du Cœur. Anne-Marie Perin a lancé à Ans la première soirée au profit des Restos du Cœur en 2003. A l'heure actuelle une dizaine de soirées ont été organisées, pour un montant récolté estimé à 15 000 Euros.

Prochaine édition de la Soirée au profit des Resto du Cœur, le 22 octobre 2016 à la salle des Tilleuls, avec une soirée Couscous, décor 1001 nuits. Pour tous renseignements : 0495 64 58 17.

ASBL Resto du Cœur Liège

9 rue Raymond Geenen à 4020 Liège (Bressoux)

Site Internet : www.restoducoeurliege.be | Tél. 04 344 08 00

restoducoeur.liege@belgacom.net | Horaire général du Resto : de 8 h 00 à 15 h 00



Thomas Cialone, Premier Echevin
et Président du Centre Culturel

Agenda Culturel

JANVIER

Mardi 5 janvier à 13h30

Le trait d'Union

par Trou de ver asbl

Théâtre à partir de 14 ans. Simon a 15 ans, tandis que ses parents se disputent, puis divorcent, lui mange, ... Guillaume Kerbusch raconte cette expérience qui lui est propre...

Prix hors scolaire : 8€ / 6€ (prévente et membre CcA)

Jeudi 7 janvier 13h30

Radio des Bois

Présenté par le WWF-Belgique

Concert pour les 6 - 12 ans. Vous découvrirez un univers déjanté où les manchots empereurs attendent leur femme tandis que l'hippopotame fait du hip-hop.

<http://www.radiodesbois.be/>

Prix hors scolaire : 8€ / 6€ (prévente et membre CcA)

Vendredi 8 janvier à 20h30

Jean Van Lint & Dirk Van der Linden



« Great american Songbook »

Jean Van Lint n'est pas seulement le contrebassiste qui a enregistré l'album « Just one of those things » avec Charles Loos, il est aussi chanteur et passionné du « Great American Songbook » : les grands classiques du jazz swing
Paf : 9€ / 7€ (prévente & membre CcA) 1,25€ (art.27)

Du 08 au 14 janvier 2016

Intim'Art

L'Artiste Louis Giot nous présentera ses œuvres. Peintures à l'huile, à l'aquarelle, à l'acrylique et fusain. Vernissage vendredi 8 janvier de 18h30 à 20h30 en compagnie de l'artiste. Accessible lundi, mardi et jeudi de 15h à 17h ainsi que mercredi, vendredi et samedi de 16h30 à 19h.

Entrée libre.

Mercredi 13 janvier à 20h

Souriez, vous êtes surveillés



A mi-chemin entre représentation théâtrale et conférence classique, « Souriez, vous êtes surveillés » s'inscrit dans la lignée des « conférences gesticulées », démarche relevant de l'éducation populaire mise au point par la SCOP Le Pavé.

Un projet conçu avec le Comité Nouvelles technologies

Entrée : 9€ / 7€ (prévente & membre CcA) / 1,25€ (art.27)

Dimanche 17 janvier à 15h

Une soirée à Vienne avec l'Euro Symphonic Orchestra



Un Concert de Nouvel An évoquant la dynastie des Strauss mais aussi tous les grands compositeurs qui sont passés par cette ville magique (Lehar, Kalman, Stolz, Lanner, Brahms, Schubert...)

et qui ont donné ses lettres de noblesse à la Valse viennoise.
Entrée : 10€ sur place / 8€ (prévente & membre CCA) / 1,25€ (art.27)

Samedi 23 janvier à 20h30

Bal folk ETHER NOIR

Infos : 0497/32 28 02 (Matthieu) / info@rzf.be / www.rzf.be

Dimanche 24 janvier de 14h à 17h30

Repair Café



Jeter ? Pas question !

Accès gratuit, bienvenue à tous ! En savoir plus ? 04 247 73 36 - fchaballe.cca@skynet.be

25 janvier 2016, à 14h30

Voyages Evasion

Islande : ornitho et hornitos

Par Serge Fetter

Prix (goûter inclus) : membres ENEO : 4€ / non-membres ENEO : 6€

Contact : Ghislain Havelange - 04 263 50 55

Subsides aux associations culturelles et de loisirs

Sur proposition de Thomas CIALONE, Premier Echevin en charge de la Culture, le Conseil Communal de novembre dernier a octroyé aux associations culturelles et de loisirs ansoises des subsides pour un montant de 10.850 €.

Les subsides de fonctionnement se présentent sous la forme d'un petit « coup de pouce » de 150 € versés aux mouvements de jeunesse (6 associations) ainsi qu'aux mouvements d'éducation permanente (21 associations); les 8 associations du 3^e Age ont également reçu une somme variable selon leur nombre d'adhérents.

Les chorales et autres associations musicales ou relevant des lettres et du folklore (9 associations) se sont vues octroyer chacune une somme de 125 €.

A côté de ces aides de fonctionnement ont également été votés des subsides ponctuels, dans le cadre de projets bien précis. 8 associations avaient rentré un dossier qui a retenu l'attention du Comité chargé de l'octroi desdits subsides. Les aides variant entre 500 et 355 €. A titre d'exemple, citons « Le Jardin en commun des Trois Limites » qui reçoit un subside pour des investissements en matériel destiné au jardin communautaire, à l'atelier cuisine et à l'atelier couture ou encore le centre jeunesse de la rue Gilles Magnée qui voit son projet de création d'une œuvre picturale collective subsidié.



Création d'un **WIKI ANS**, avis aux amoureux de leur histoire

Le Centre culturel d'Ans et les bibliothèques unissent leurs compétences pour lancer un « WIKI ANS ».

Qu'est-ce ? A l'image de l'encyclopédie libre « Wikipédia » alimentée par les internautes et contributeurs anonymes, le WIKI ANS est un site dédié à Ans ; son passé, ses rues, ses hommes illustres ou non, alimenté par les amoureux de leur histoire.

Rendez-vous pour une séance d'information dans les bibliothèques d'Ans.

Bibliothèque de Xhendremael, samedi 6 février de 10 à 12 h. (1, place de l'Eglise 4432 Ans)

Bibliothèque Arsène Soreil, mercredi 10 février de 15 à 17 h. (168, rue W Jamar 4430 Ans)

Bibliothèque de Loncin, vendredi 19 février de 17 à 19 h. (110, rue de Jemeppe, 4431 ans)

Bibliothèque d'Alleur, mercredi 24 février de 15 à 17 h. (15/17, rue des Messes, 4432 Ans)

Un animateur du Centre culturel, Laurent, vous présentera le projet et vous expliquera comment nourrir le site. A noter que des Wikicafés (permanences/formations/écritures collectives) ponctureront l'année dans les bibliothèques Arsène Soreil et d'Alleur en fonction de vos besoins.



Thomas Cialone, Premier Echevin :
 « Terminez l'année
 ou commencez-la
 en **COULEURS** ... »

POP ART

L'exposition
 « Pop Art : Warhol, Lichtenstein,
 la Culture américaine des années '50 »
 présente au Château de Waroux les artistes
 américains les plus célèbres du Pop Art.

On retrouve les superstars comme Andy Warhol et Roy Lichtenstein mais aussi Indiana, Rosenquist, Mel Ramos et d'autres... en tout une centaine d'œuvres originales issues de collections privées.

Le Pop Art utilise des symboles populaires, des idoles comme Mickey Mouse, Marilyn Monroe ou Liz Taylor pour sortir l'art des sujets « nobles » et le destiner à un public qui n'est plus une élite. La culture publicitaire de la société de consommation est une autre source d'inspiration ; on pense à la soupe Campbell's ou au Coca-Cola chez Andy Warhol.

Venez découvrir, en famille, cette exposition colorée, attractive et, pour la préparer, un dossier jeux ainsi qu'une approche pédagogique sont disponibles sur le site www.chateau-waoux.be.



Expo accessible : du mardi au dimanche, de 14h00 à 18h00. PAF : 8€ - 7€ (seniors-étudiants) - 4€ (- de 12 ans) - 2€ (groupes scolaires) - 20€ (pack famille : 2 adultes + 2 enfants).
 Possibilité de visites guidées pour les groupes sur réservation.
Infos & réservations : 04 371 98 38 - 04 247 72 74